



Autorisation parentale pour les mineurs



Je soussigné.e (*nom et prénom d'une personne exerçant l'autorité parentale*) autorise mon enfant

né.e le , numéro de licence : à aller aux permanences du club .

Si mon enfant est mineur de moins de 14 ans, il ne peut venir qu'en présence et sous la responsabilité d'une personne majeure autorisée par les parents et licenciée FFME.

Dans ce cas, veuillez compléter l'encadré ci-dessous :

Mon enfant étant mineur de moins de 14 ans, je l'autorise à venir en permanence accompagné de :

1- Nom/prénom :

Date de naissance :

N° licence :

2- Nom/prénom :

Date de naissance :

N° licence :

Fait à

Le

Signature :

A remplir par l'encadrant du cours jeune :

Passeports obtenus (module sécurité) : blanc

jaune

orange